

colonisation peut se faire par des gens ayant des ressources ; ayez des colons riches et soyez sûrs que les pauvres eux-mêmes en profiteront les premiers.

L'honorable député de Saint-Jean nous a dit que ce qui empêcherait l'émigration, ce serait la protection de l'industrie manufacturière dans ce pays. Je suis d'accord avec lui en disant que le développement de l'industrie dans ce pays diminuerait le flot de l'émigration que les manufactures étrangères attirent hors de notre province. Je n'ai jamais manqué une occasion dans cette chambre et ailleurs de proclamer cette idée. Qu'on se rappelle mes paroles en réponse au discours du Trône, l'an dernier. Je disais alors que dans un pays comme le nôtre, avec sept mois d'hiver, c'était une utopie que de nous croire essentiellement un pays agricole ; il nous faut des manufactures, de la protection. Je regrette en ce moment l'absence des honorables membres qui siègent au Parlement Fédéral sur les Bancs du Trésor, car jamais on ne saurait trop faire résonner à leurs oreilles ces mots ; manufactures et protection. Je sais que notre position comme colonie, malgré les libertés larges dont nous avons joui, gênait nécessairement la législation dans le sens que j'indique, mais le gouvernement qui nous régissait ne saurait oublier qu'il y a dans ces questions tout un avenir pour notre pays.

Une autre question qui se rattache intimement à la colonisation, et qui se trouve dans les limites des attributions de ce gouvernement, c'est la question des chemins de fer. C'est la question à l'ordre du jour, l'idée qui s'est comparée de tout le pays et qui doit le gouverner en le conduisant dans la voie du progrès et de la prospérité. "La politique des chemins de fer, écrivait-il n'y a pas longtemps un homme d'état éminent, est la politique qui tient en ses mains le secret de l'avenir des nations ; aux gouvernements qui sauront le plus hardiment et le plus intelligemment la mettre en pratique appartient la palme du vrai progrès, surtout pour les nations jeunes." Regardez plutôt la République voisine dont on fait si souvent miroiter la splendeur à nos yeux éblouis ; vous pouvez compter l'avancement et la richesse de chacun de ses états par l'établissement de ses voies ferrées.

J'entendais avec bonheur cet après-

midi, les paroles un peu rudes peut-être, mais si éloquentes d'un homme nourri dans l'expérience de la vie publique. Tout le monde comprend que je veux parler de l'honorable député de Montmorency. Sa voix était bien l'écho des aspirations de tout ce qui pense en politique et en économie, lorsqu'il nous disait que le capital et la richesse pour un pays c'était la matière mise en mouvement, la matière qui ne peut produire que lorsqu'elle est remuée et façonnée aux besoins de la civilisation : Oui, la matière inerte mais précieuse que renferment nos forêts, nos rivières, nos mines, demande du mouvement, du transport, du travail.

Tout ce que l'on pourra jamais faire de sacrifices, pour la colonisation sur la rive Nord de notre grand fleuve, le Saint-Laurent et l'Ottawa, ne pourra jamais avoir de meilleur complément que cette ligne ferrée dont la confection est devenue une nécessité. De toutes les vallées au delà des Laurentides devront couler des ruisseaux de colonisation qui viendront se jeter dans ce grand artère du commerce du Nord, la plus grande espérance et la plus solide garantie pour la vitalité commerciale de la population de la Province de Québec, et surtout de la nôtre.

Au commencement de la confédération, on pouvait se rejeter sur l'incertitude de notre position financière pour prévenir l'opinion publique contre ces entreprises gigantesques ; mais le moment de l'hésitation est passé ; le sentiment populaire ici, la jalousie hautaine et franchement injuste de notre sœur province dans son système hautement avoué d'empiétement sur nous, nous font un devoir de ne plus attendre, mais au contraire, d'avancer hardiment dans une voie qui est notre seule chance de salut.

Que chacun donc laisse de côté ses petites rancunes, ses caprices, ses petites idées de timidité rétrograde. Que pour encourager sans arrière-pensée le gouvernement dans sa politique de colonisation, par tous les moyens possibles mais que le gouvernement ne plus n'oublie pas que le pays a les yeux sur lui ; qu'on attend de lui une politique large de vues et hardie dans la détermination et les moyens.

Que le gouvernement ne craigne pas d'ouvrir la voie du Saint-Laurent au lac Saint-Jean par la voie du chemin de Gosford si heureusement ouverte, la voie du St. Maurice par le chemin du

St. Maurice, la voie du St-Laurent, à l'immense et fertile vallée qui s'étend en arrière des riches paroisses du comté de Terrebonne et d'Argenteuil, et pour relier tout cela, qu'on ouvre la grande voie du Nord pour relier les deux capitales de notre province ou de la Puissance.

Quand ces œuvres seront commencées, le gouvernement n'aura pas à craindre de rencontrer le peuple à la Tribune publique, et quand elles seront terminées, nous ne craindrons plus la compétition jalouse de notre orgueilleuse sœur province, ni les comparaisons offensantes avec la république qui nous avoisine.

M. Picard, député de Richmond et Wolfe, s'exprime comme suit :

M. l'Orateur, présumant qu'il y aurait un grand nombre de membres qui prendraient la parole sur l'adresse demandée par l'Hon. membre pour Portneuf, j'avais décidé à l'avance de garder le silence.

Mais voyant que certains discours, que vous avez entendu, montrent tant de malices dans leurs diverses appréciations faites sur ce sujet, et une intention marquée de détruire les bons effets et heureux résultats que devra nous amener d'une manière sûre la politique libérale de notre gouvernement sur cette question si importante de la colonisation, j'ai cru alors, M. l'Orateur, rompre ce silence aux risques d'ennuyer pendant un moment les membres de cette honorable chambre.

Pour prouver que l'action généreuse de notre gouvernement sur cette question, et aussi pour démontrer que tous les efforts que font et pourront faire nos sociétés de colonisation ne seront et ne peuvent être infructueux, je citerai des chiffres à l'appui de ceux qui ont déjà été si avantageusement donnés par les honorables membres de Portneuf, Maskinongé, Ottawa et Charlevoix.

En 1851, M. l'Orateur, les deux comtés que j'ai l'honneur de représenter en cette chambre, Richmond et Wolfe, faisaient à cette époque, partie des comtés de Sherbrooke, Mégantic et Drummond.

Pour ne point retenir la chambre trop longtemps, je ne parlerai et ferai mention, M. l'Orateur, que des progrès qui se sont fait dans le comté de Wolfe.